



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Synonymes François, Leurs Différentes Significations Et Le Choix Qu'il En Faut Faire pour parler avec justesse

Girard, Gabriel

Rouen, 1788

168. Dictionnaire. Vocabulaire. Glossaire.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60158](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60158)

principal du style dépend du choix & de l'ensemble des *termes* (a). (B.)

(a) Tome I, art. 84.

167. TERMES PROPRES. PROPRES TERMES.

Les uns & les autres sont ceux qui conviennent à la circonstance pour laquelle on les emploie.

Les *termes propres* sont ceux que l'usage a consacrés pour rendre précisément les idées que l'on veut exprimer. Les *propres termes* sont ceux mêmes qui ont été employés par la personne que l'on fait parler, ou par l'Ecrivain que l'on cite.

La justesse dans le langage exige que l'on choisisse scrupuleusement les *termes propres*; c'est à quoi peut servir l'étude des différences délicates qui distinguent les synonymes. La confiance dans les citations dépend de la fidélité que l'on a à rapporter les *propres termes* des livres ou des actes que l'on allègue. (B.)

168. DICTIONNAIRE. VOCABULAIRE. GLOSSAIRE.

Ils signifient en général tout ouvrage où un grand nombre de mots sont rangés suivant un certain ordre, pour les retrouver plus facilement lorsqu'on en a besoin. Mais il y a cette différence:

1^o. Que *vocabulaire* & *glossaire* ne s'appliquent qu'à de purs *dictionnaires* de mots; au lieu que *dictionnaire* en général comprend, non-seulement les *dictionnaires* des langues, mais encore les *dictionnaires* historiques, & ceux de sciences & d'arts.

2°. Que dans un *vocabulaire*, les mots peuvent n'être pas distribués par ordre alphabétique, & peuvent même n'être pas expliqués. Par exemple, si on vouloit faire un ouvrage qui contint tous les termes d'une science ou d'un art, rapportés à différents titres généraux, dans un ordre différent de l'ordre alphabétique, & dans la vue de faire seulement l'énumération de ces termes sans les expliquer, ce seroit un *vocabulaire* (a). C'en seroit même encore un, à proprement parler, si l'ouvrage étoit par ordre alphabétique & avec explication des termes, pourvu que l'explication fût très-courte, presque toujours en un seul mot, & non-raisonnée (b).

3°. A l'égard du mot de *glossaire*, il ne s'applique guere qu'aux *dictionnaires* de mots peu connus, barbares ou surannés. Tel est le *glossaire* du savant M. Ducange, *ad Scriptores mediæ & infimæ latinitatis* (c), & le *glossaire* du même Auteur pour la langue Grecque (*Encycl. IV, 969*).

(a) L'*indiculus universalis* du P. Pomey, Jésuite, dont il me semble qu'on n'a pas fait assez d'usage dans l'enseignement public, est un *vocabulaire* de cette espèce, dont on peut dire que les termes sont disposés dans un ordre cathégorique. (B).

(b) Le *dictionnaire* d'ortographe du Prote de Pe-tiers, est dans ce sens, un vrai *vocabulaire*: mais ce *dictionnaire* énorme annoncé par souscription, & dont on promet dix-huit ou vingt volumes, ne doit pas être nommé *vocabulaire*, puisqu'il entre dans des détails qui portent un article jusqu'à dix & douze pages (B).

(c) M. l'Abbé Carpentier vient de donner à ce bon ouvrage un supplément également savant & utile. (B).